

Instructions :

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multi-pays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

Pays requérant(s) :	TUNISIE
Intitulé de la requête :	<p align="center">« Mise en place d'un réseau d'eau potable intelligent : première phase à Sousse et Monastir »</p> <p>Compte tenu de la rareté de la ressource dans la région du Sahel qui est actuellement alimentée par les eaux du Nord, une station de dessalement d'eau de mer de capacité 50.000 m³/Jour est en cours de réalisation à Sousse afin de renforcer le système d'eau existant et de sécuriser l'alimentation en eau pendant les périodes estivales et de haute demande. Mais compte tenu de la vétusté du réseau actuel et du cout de production de l'eau dessalée et de la demande en eau sans cesse croissante, la mise en place un système qui permet une meilleure gestion de la ressource. De ce fait, l'objectif essentiel couvre (i) la réduction des pertes et la rationalisation de la consommation d'eau des clients par la lutte contre le gaspillage et l'utilisation illicite de l'eau potable, (ii) l'optimisation de la consommation d'énergie dans les réseaux d'eau, (iii) la bonne gouvernance dans la gestion locale des ressources en eau et (iv) la transparence dans la relation entre le prestataire du service et le client et cela par la mise en place d'un réseau d'eau intelligent qui comprend un ensemble de solutions et de systèmes utilisant des nouvelles technologies de l'information et de la communication.</p> <p><i>Indiquez l'objectif de l'assistance technique dans l'intitulé (200 caractères maximum).</i></p>
Entité nationale désignée :	<p>Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement</p> <p>BOUZGHAYA FETHI</p> <p>Sous-Directeur (grade Exceptionnelle) / Chargé des dossiers planétaires</p> <p>bf_fathy@yahoo.fr</p> <p>Rue du développement, Cité Administratif – Cité El Khadhra / 1003 Tunis.</p>



**Organisation
requérante :**

Société Nationale de l'Exploitation et la Distribution des Eaux : SONEDE
Personne référente : KHALED ZAABAR
Fonction : DIRECTEUR DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE
Courriel : k.zaabar@sonede.com.tn
Adresse Postale : Rue Habib Masrouki – 1005 El Omrane – Tunis - Tunisie

Nom de l'organisation, nom et prénom de la personne référente, fonction, courriel, adresse postale de l'organisation requérante.

Objectif relatif au climat :

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et atténuation du changement climatique

Périmètre géographique :

- Niveau communautaire
- Niveau infranational
- Niveau national
- Requête multi-pays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multi-pays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

Énoncé du problème relatif au changement climatique (une page maximum) :

La Tunisie est un pays aride et l'un des plus pauvres en eau par habitant de la planète. En effet, la disponibilité en eau est de 450m^3 /personne/an qui est inférieure au seuil de pauvreté hydrique (500m^3 /personne/an). Ce chiffre alarmant devrait s'amenuiser considérablement en 2030 en vue de l'augmentation de la population et des effets des changements climatiques, en avoisinant les 350m^3 /personne/an.

La Tunisie est caractérisée aussi par des précipitations variables dans le temps et dans l'espace et est marquée aussi par une importante disparité de la disponibilité en eau entre les régions du Nord d'une part et les régions du centre et Sud d'autre part. En effet 80% des ressources en eau de surface se trouvent au Nord du pays, alors que les eaux du Sud sont saumâtres et partiellement renouvelables.

Les nappes phréatiques dont le potentiel est estimé à 846Mm^3 souffrent d'une surexploitation qui a atteint pour certaines nappes du centre du pays un taux de 139%. Cette situation s'est aggravé ces trois dernières années avec la sécheresse qui a sévit le pays et qui risque de s'intensifier dans le futur sous les effets du changement climatique. En effet, avec l'augmentation de la demande en eau sous l'effet des changements climatiques, avec une baisse des ressources en eaux conventionnelles estimée à environ 28 % à l'horizon 2030. La diminution des eaux de surface avoisinerait 5% au même horizon. L'augmentation des phénomènes extrêmes (inondations et sécheresses) fragilisera davantage les secteurs socio-économiques et les ressources naturelles (eau et sol) du pays. Par ailleurs, suite à l'élévation attendue du niveau de la mer, les pertes par salinisation des nappes côtières seraient d'environ 50% des ressources actuelles de ces nappes, à l'horizon 2030, soit près de 150 millions de m^3 .

L'eau potable qui compte pour 18% des besoins en eaux en Tunisie, représente un besoin vital et une base pour le développement socio-économique en Tunisie. Cependant son traitement et sa distribution nécessitent de grandes quantités d'énergie situant la SONEDE comme le plus gros consommateur d'énergie en Tunisie. En effet les ressources en eau potable et de bonne qualité sont situées principalement dans le nord et à l'intérieur du pays, alors que les principaux centres de consommation se trouvent sur le littoral, d'où la nécessité de transporter l'eau sur de longues distances et de dessaler les eaux saumâtres et l'eau de mer dans les régions côtières et du Sud Tunisien. De ce fait le poste énergie représente une part importante dans la structure du prix de revient de l'eau potable (24% du prix de revient de l'eau potable en 2018).

Pour répondre aux enjeux de satisfaction et de sécurisation de l'alimentation en eau potable en tenant compte de la structure future de la demande sous les effets du changement climatique en quantité et en qualité, la SONEDE s'est orientée vers des solutions de production et de transport d'eau énergivores tels que le renforcement du transfert de l'eau du nord vers le centre et sud et surtout le dessalement d'eau de mer, secteur énergivore par excellence. Cette situation est d'autant plus accentuée par la volatilité des tarifs de l'électricité qui ont progressés de 400% depuis 1998, contre 60% pour ceux de l'eau potable, et qui vont continuer à augmenter dans le futur ce qui va fragiliser davantage les équilibres financiers de la SONEDE. En effet la part énergétique dans le prix de revient de l'eau va atteindre en 2030 la valeur de 36% avec une consommation de 1000 GWh par an.

Pour résoudre cette problématique, la SONEDE, qui cherche aussi à optimiser la performance de son réseau et à garantir le meilleur service à ses clients, a mis en place un plan environnemental durable visant à améliorer les performances énergétiques de ses installations, intégrer les énergies renouvelables, améliorer le rendement de son réseau d'eau et rationaliser sa gestion de la demande en eau potable. De ce fait, une gestion rationnelle et plus intelligente des ressources en eau est cruciale à travers des réseaux d'eau intelligents. Ceci par l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les réseaux d'eau ce qui va offrir aux gestionnaires de la SONEDE une connaissance approfondie et une meilleure maîtrise de leurs infrastructures afin de contrôler et diagnostiquer les problèmes, de prioriser et gérer, en continu et à distance, les opérations de maintenance et d'utiliser les données fournies pour optimiser tous les aspects de la performance des réseaux de distribution d'eau en particulier la composante énergétique, et de permette aux abonnés de maîtriser leurs consommations d'eau ce qui contribuera à assurer la transparence et la

qualité de l'information.

Le déploiement de cette technologie sur le territoire national sera effectué progressivement et principalement dans les régions qui seront alimentées à partir des stations de dessalement d'eau de mer. La première phase concernera les villes de Monastir et de Sousse, qui sont deux villes côtières du Sahel tunisien, au centre-est de la Tunisie. Ces deux villes sont parmi les principales destinations touristiques de la Tunisie. Les besoins importants en eau potable des habitants et des visiteurs des deux villes se font principalement à partir des eaux du nord provenant du système des barrages des gouvernorats de Jendouba, Béja et Bizerte à travers des systèmes de transfert d'une longueur cumulée de 400km.

Pour subvenir aux besoins croissant en eau potable dans les prochaines années une station de dessalement d'eau de mer de capacité 50000 m³/jour est en cours de construction et sera mise en service en 2020.

Le taux de perte dans le réseau d'eau potable de la région est de 20% ce qui représente un déficit majeur compte tenu de la rareté des ressources d'eau potables et des coûts très élevés de leurs productions en particulier le coût de l'énergie (1kWh/m³ pour les eaux du nord et 3kWh/m³ pour le dessalement de l'eau de mer).

Cette section doit répondre à la question : « Quel est le problème ? » Résumez le problème lié au changement climatique et/ou les conséquences négatives du changement climatique pour le pays auxquels la requête se propose de répondre.

Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème (une demi-page maximum)

Le Ministère de l'Agriculture, des ressources Hydrauliques et de la pêche (MARHP) a initié différentes stratégies pour la mobilisation des eaux, pour la recharge de nappe pour renforcer le potentiel des ressources et a mis en place un plan national d'économie d'eau dans le secteur agricole et de l'eau potable depuis 1995. Également la Tunisie a réalisé une stratégie nationale d'adaptation du secteur agricole et des écosystèmes au changement climatique et une stratégie nationale de changement climatique qui couvre tous les secteurs. Aussi, une stratégie nationale de développement durable a été actualisée en 2014 pour l'horizon 2020 et un plan de développement 2016-2020 a été élaboré basé sur les orientations développées par la stratégie nationale d'économie verte élaborée en 2015. La gestion intégrée des ressources en eau a été l'approche adoptée pour une gestion efficace de la ressource. La SONEDE est l'acteur principal dans la stratégie d'économie d'eau potable.

Aussi, le Ministère des affaires Locales et de l'Environnement (MALE) a mis en place différentes stratégies pour renforcer les efforts du MARHP pour la protection des ressources en eau. On cite à cet effet la stratégie de valorisation des eaux usées traitées, la stratégie de l'ONAS pour l'assainissement et l'épuration des eaux usées et des boues, la stratégie de communication sur la réutilisation des eaux usées traitées et des boues, la stratégie nationale de changement climatique, le réseau national de surveillance de la pollution hydrique, etc. Aussi les connaissances sur le secteur de l'eau sont

améliorées avec la mise en place en cours du système d'information sur l'eau (SYNEAU).

Les efforts de l'Etat comme décrit ci-dessous seront renforcés afin d'atteindre les objectifs tels que fixés par la note d'orientation pour le plan de développement 2016-2020:

- De passer d'un taux de mobilisation des ressources hydriques de 92 % à 95 % en 2020 ;
- De passer d'un taux de rendement du réseau d'eau potable de 72.6% à 80% en 2020 ;
- D'assurer un taux de desserte en eau potable en milieu rural de 96 % en 2020 ;
- De réutiliser 50% des eaux usées épurées (en agriculture ou pour la recharge de nappe).

Cette section doit répondre à la question : « Quelles interventions ont été ou sont actuellement mises en œuvre afin de résoudre le problème ? » Décrivez les processus, les projets ou les initiatives qui sont, ou ont été, mis en œuvre dans le pays ou la région pour lutter contre le problème climatique énoncé précédemment.

Obstacles technologiques¹ spécifiques (une page maximum) :

Le passage d'un réseau conventionnel vers un système d'eau intelligent rencontre différents obstacles dont les plus importants sont :

- Le problème de transmission des données entre le compteur et le système central en temps réel,
- L'adaptation du compteur d'eau aux conditions d'environnement
- Le problème de la durée de vie de la pile alimentant le compteur intelligent.
- L'absence d'un standard mondial de l'industrie des réseaux d'eau intelligents : La nécessité d'avoir des réseaux intelligents inter-communicant et des compteurs intégrables dans des réseaux existants.
- La durabilité des réseaux intelligents : maintenance des réseaux, personnels spécialisés, sociétés spécialisés dans l'entretien des réseaux, taux d'intégration de la technologie en Tunisie
- L'acceptation de la population pour ce nouveau mode de gestion des réseaux et de contrôle de la consommation
- Les coûts supplémentaires générés par ce nouveau système et le nouveau modèle de facturation pour couvrir les coûts

Cette section doit répondre aux questions suivantes : « Quels obstacles technologiques les interventions nationales décrites précédemment rencontrent-elles (ont-elles rencontré) ? » et « Comment l'assistance technique du CTCN complétera-t-elle ces interventions ? » En vous appuyant sur l'énoncé du problème et en tenant compte des interventions existantes décrites précédemment, décrivez les obstacles technologiques spécifiques rencontrés par l'organisation requérante dans le cadre du repérage, de l'évaluation ou du déploiement d'une ou plusieurs technologies climatiques, en vue de résoudre le problème énoncé. Les obstacles décrits doivent rester dans le périmètre de l'assistance technique souhaitée (voir section ci-dessous).

Secteurs :

¹ Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).



Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Littoral | <input type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input type="checkbox"/> Santé humaine | <input type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme |
| <input type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Eau | <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Fixation du carbone |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique | <input type="checkbox"/> Sylviculture | <input type="checkbox"/> Industrie | <input type="checkbox"/> Énergies renouvelables |
| <input type="checkbox"/> Transports | <input type="checkbox"/> Gestion des déchets | | |

Autres secteurs concernés :

Approches et facteurs transversaux :

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Communication et sensibilisation | <input checked="" type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input checked="" type="checkbox"/> Communautaire |
| <input type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe | <input type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité | <input type="checkbox"/> Égalité des sexes | |

Demande d'assistance technique (une page maximum) :

L'installation du réseau d'eau intelligent constitue une véritable technologie verte puisqu'elle permet à travers l'économie d'eau et la gestion intelligente du pompage d'eau de rendre plus efficace la consommation d'énergie des systèmes d'eau et réduire les consommations d'eau.

Les études montrent qu'économiser l'eau plutôt que d'en développer de nouvelles sources est bien souvent la meilleure solution à la fois sur un plan économique qu'environnemental et c'est une réelle mesure d'adaptation au changement climatique car c'est une mesure du type «non regret».

Les avantages associés au développement des réseaux d'eau intelligents sont nombreux, ce qui explique leur montée en puissance progressive à l'échelle internationale.

L'amélioration des performances des réseaux d'eau potable et la rationalisation de la consommation des abonnés permettent d'économiser l'eau et à préserver les ressources en eau et contribuent donc à une meilleure adaptation aux changements climatiques.

L'assistance technique demandée couvrira les activités en lien avec l'installation des compteurs intelligents pour les économies d'eau, telles que :

1) Analyse et priorisation des technologies

- Analyse des difficultés existantes du réseau dans la zone pilote (Sousse et Monastir)

- Identification des besoins technologiques les plus adaptés au contexte local. Cela peut inclure l'analyse des réseaux d'eau à travers le monde mais aussi en Tunisie et particulièrement dans les réseaux du SONEDE.

Cela comprend d'identifier notamment : les équipements pour détecter et mesurer le débit et la pression de l'eau, la qualité, les outils de communication pour collecter et transmettre les informations, les logiciels de gestion et visualisation des données pour l'aide à la prise de décision, un logiciel d'analyse et de modélisation, des systèmes de contrôle, etc. L'EBT contient davantage d'information sur



les besoins technologiques.

2) Pilotage, renforcement des capacités et capitalisation

- Pilotage des technologies dans la zone pilote
- Développement d'une base de données sur le fonctionnement du réseau pour faire le suivi de la qualité et l'efficacité du service et les performances du réseau, ainsi que la consommation énergétique du réseau
- Formation des ingénieurs et techniciens en charge de faire fonctionner le réseau.

3) Développement d'un cadre et de business modèles pour adapter les technologies à la consommation d'eau

- Formulation des réglementations, de mesures incitatives et de modèles d'affaires pour adapter la gestion et la consommation d'eau aux technologies mises en place
- Recommandations sur l'organisation institutionnelle à mettre en place ou à renforcer pour la maintenance du réseau et des technologies ainsi que la sécurisation des données des clients
- Développement de services innovants pour contribuer à améliorer la transparence et la qualité de l'information transmises aux utilisateurs du réseau.

4) Soutien pour la mise à niveau des investissements pour les technologies

Aide à l'identification de financements pour l'installation des technologies et la modernisation d'autres parties du réseau.

5) Réalisation d'une analyse « genre » afin de détecter les besoins spécifiques des hommes et des femmes et le plan d'action nécessaire pour un accès équitable à cette technologie climatique.

En vous référant à l'énoncé du problème, aux interventions en cours/antérieures et aux obstacles à l'utilisation des technologies nécessaires, décrivez l'assistance technique souhaitée. Celle-ci doit favoriser explicitement l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, tels que décrits dans l'énoncé du problème, et contribuer à surmonter les obstacles spécifiques.

La description de l'assistance technique doit s'inscrire dans un périmètre clairement défini et respecter le modèle suivant :

- Objectif global
- Catégories d'activités prévues devant être réalisées au titre de l'assistance technique
- Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique

Veuillez noter que le CTCN fournit une assistance technique et n'a pas vocation à financer des projets.

Calendrier prévisionnel :

La durée de l'AT est de **12 Mois**

Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.

Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

L'AT est un appui direct pour dépasser les contraintes de mise en œuvre de cette technologie verte dont l'objectif primordial comme cité ci-haut est l'optimisation de la gestion d'une ressource conventionnelle rare et d'une ressource non conventionnelle très chère. Tout cela afin de réaliser un des principaux droits de l'homme qui est le droit à l'eau et qui est également un droit constitutionnel pour la Tunisie. De même l'égalité des chances et l'égalité des sexes devant les droits et les responsabilités comme stipulé par la constitution tunisienne également. Réussir la place de ce système intelligent permet de réduire les prélèvements d'eau au milieu naturel, permet de considérer aussi les besoins en eau des écosystèmes largement oubliés surtout lors des périodes de sécheresse, réduit les inégalités entre les hommes et les femmes et les populations vulnérables en général, réduit les conflits sur les usages des ressources en eau et améliore l'accès à cette technologie pour les femmes et les hommes tout en gardant en tête l'égalité et l'équité.

Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes ainsi que les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs (biodiversité, économique, social, culturel, etc.).

Veuillez trouver sur le site du CTCN des conseils généraux sur l'égalité des sexes (document traduit en français) :

<https://www.ctc-n.org/technologies/ctcn-gender-mainstreaming-tool-response-plan-development>

Pour plus d'information, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous:

<https://www.ctc-n.org/technology-sectors/gender>

Parties prenantes principales :

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	Coordination – Suivi - Evaluation
Organisation requérante	SONEDE
les opérateurs téléphoniques	<p>Etudier l'opportunité et la faisabilité d'intégrer les projets des compteurs intelligents eau potable sur le même support de communication que celui de la STEG (électricité et gaz), Smart City et établir des conventions spécifiques à cet effet ;</p> <p>Réaliser des études pour montrer l'intérêt macro et micro économique de la mise en place du réseau d'eau intelligent en fonction de la situation géographique, de la couverture des réseaux de télécommunications, de la concentration de la population, du type d'habitats, de la topographie de l'environnement, de la catégorie des consommateurs, ... et fournir le schéma de financement; ainsi que le développement du système de tarification de l'eau potable (tarification horaire,...) ;</p> <p>Aider dans le choix des solutions techniques et technologiques qui seront les mieux adaptées à notre environnement et l'élaboration des termes de référence et des cahiers des charges des réseaux d'eau intelligents</p>
le ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique,	
le Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications	
les écoles d'ingénieurs	
STEG	
le ministre de la justice	
le ministère chargé de la relation avec les instances constitutionnelles	
l'instance constitutionnelle de protection des données personnelles	
l'agence nationale de la sécurité informatique	
la société civile	<p>Faciliter son Acceptation sociale par rapport aux préoccupations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque d'utilisation des informations à caractère privé à des fins commerciales ou pour d'autres fins illégales : <ul style="list-style-type: none"> - l'abonné n'aura plus aucune vie privée car le moindre geste sera enregistré chez l'opérateur. - les données collectées peuvent être piratées et exploitées à des fins non légales ○ Risque de fraudes : Un pirate peut intercepter les données et faire baisser sa facture ou augmenter celle d'un tiers. ○ Augmentation de la pollution électromagnétique de l'environnement: perturbations des appareillages électroniques sensibles.
l'organisation de défense du consommateur	
la Haute instance des droits de l'homme et des libertés publiques	
	<p>Sensibiliser le public et les clients (journées d'informations, colloques, spots publicitaires,...) sur les avantages des compteurs intelligents : générer des économies sur les factures individuelles, détection de fuites, préservation des ressources hydriques, assurer le développement durable et la distribution équitable des avantages tirés de l'eau, bonne gouvernance, transparence...</p> <p>Inciter à la Création de nouveaux emplois et STARTUP liées aux technologies de l'information, les télécommunications,</p>

	l'informatique,...
Le ministère de la santé publique	Réaliser une étude d'impact (montrer au public que les préoccupations éventuelles sur les effets sur la santé (Augmentation des émissions nuisibles pour la santé comme pour les téléphones portables) sont négligeables ou réellement inexistantes (journées d'informations, colloques,...) en collaboration avec le ministère de la santé publique.
Le Centre international des Technologies de l'Environnement de Tunis	Formation, renforcement de capacités et diffusion de cette technologie en Tunisie ou ailleurs

Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

L'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau jugé fortement vulnérable est une priorité absolue comme indiqué dans la CPDN qui prévoit une augmentation moyenne annuelle de la température sur l'ensemble du pays de +2.1 °C à l'horizon 2050 et une baisse du volume annuel des précipitations qui varie de 10% à 30% selon les régions, par rapport à la situation actuelle, à l'horizon 2050 s'accompagnerait d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes de sécheresse et d'inondation et de perturbation de la répartition saisonnière des précipitations. Le secteur de l'eau est le premier secteur dans la liste identifié dans la CPDN suivi de l'agriculture et des écosystèmes qui sont fortement tributaire du secteur de l'eau. Le rapport d la Tunisie sur l'EBT a également sélectionné le secteur de l'eau comme le secteur l plus prioritaire compte tenu de son importance aussi pour le développement du pays et la conservation des écosystèmes.

Expliquez en quoi l'assistance technique demandée est conforme aux priorités nationales relatives au climat, à savoir : les contributions déterminées au niveau national ; les plans nationaux pour le développement ; les plans de réduction de la pauvreté ; les évaluations des besoins technologiques ; les stratégies de développement à faible émission de carbone ; les mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; les plans d'action technologique ; les plans nationaux d'adaptation ; les stratégies et plans sectoriels, etc.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN) (2015)	Chapitre 3, page 16
Évaluation des besoins technologiques Plan d'action technologique (2017): Adaptation au changement climatique des secteurs des ressources en eau, de l'agriculture et des zones côtières et marines	Chapitre 2, pages 48 à 59
Plans nationaux d'adaptation	Le programme Readiness Tunisie pour l'adaptation a retenu l'eau sous l'axe sécurité alimentaire (en cours avec la FAO)
Rapport national du secteur de l'eau de 2017	Tout le document explique les enjeux du secteur et les orientations de l Etat et les priorités pour faire face au changement climatique

Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	
Autres documents de référence, le cas échéant	

Développement de la requête (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

La requête a été développée en collaboration avec le point focal CRTC, le point focal Fond vert et le point focal UNFCCC ainsi que les institutions directement impliquées dans le domaine : SONEDE, MARHP et son comité sectoriel CC, les experts indépendants ainsi que des ONG. Trois réunions ont été provoquées à cet effet, la première en date du 24 Mai 2017 avait permis une très bonne assimilation de la situation et clarifier d'avantage l'idée de la requête vis-à-vis des exigences et projets en cours de la SONEDE.

Cependant, la SONEDE avait proposé, selon l'avis de son PDG, de changer le site pilote du projet et a retenu les zones de Sousse et de Monastir au lieu de la zone de Djerba pour mener le projet. En effet, il y aura la station de dessalement d'eau de mer à Sousse qui sera en service très prochainement et ayant pratiquement le même contexte que Djerba, un projet en cours pour le réseau intelligent actuellement à Djerba.

Jugée sans compromis, cette modification est retenue et acceptée de la part des différents intervenants. L'END affirme que le changement du site pilote du projet sera sans conséquences sur les actions et les activités prévues par le CRTC et ne présente aucune contradiction avec les travaux menés au niveau du PAT et encore pendant le parcours EBT.

Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.

Documents généraux et autres informations utiles :

- Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.
- Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.

La présente requête concerne l'idée de projet « La mise en place d'un réseau d'eau potable intelligent » inscrite au niveau du PAT adaptation, au niveau de ce document figure toute la documentation ainsi que les liens pour y accéder.

FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF

(Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention²).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Pour ce qui est du projet « Réseau d'eau potable intelligent », sujet de la présente requête « Readiness », il figure au niveau de notre programme pays et plus particulièrement au niveau de la liste des programmes/projets d'adaptation aux changements climatiques. A noter que ce projet a émané de notre Plan d'action technologique finalisé en 2017, en relation avec l'adaptation au changement climatique du secteur des ressources en eau, lequel a été pris en considération lors de l'élaboration du programme pays. Egalement, cette requête « Readiness » a été proposée et discutée avec le GCF lors de la mission stratégique menée par une équipe d'experts du Fonds en Tunisie durant la période du 22 au 24 juillet 2019 ainsi que lors du « Green Climate Fund Global Programming Conference » tenue à Songdo (République de la Corée) durant la période allant du 19-23 Août 2019. Le montant définitif qui sera alloué à cette requête « Readiness », sera négocié ultérieurement entre l'AND, le CTCN et le GCF.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement initial : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement avancé (préférable) : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND : CHOKRI MEZGHANI

Organisation de l'AND : Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement

Date : 10 Septembre 2019

Signature :


Chokri MEZGHANI
Point Focal National auprès
du Fonds Vert pour le Climat

² Voir https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf.

Suivi et impact de l'assistance technique :

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

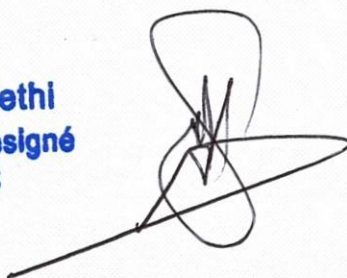
Signature :

Nom de l'END : FETHI BOUZGHAYA

Date : 10 Septembre 2019

Signature :

BOUZGHAYA Fethi
Entité Nationale Désigné
pour le CRTG



LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE
CTCN@UNEP.ORG

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.